

# Compte-rendu des élus du réseau régional

---

Un CSE où l'on apprend que la régie automatisée revient par la fenêtre, où les questions de santé au travail s'accumulent, que des déménagements de sites posent problème...

On découvre aussi une grille d'été timorée et une régionalisation annoncée en fanfare pour la rentrée mais distillée au compte-goutte.

Pour vous mettre dans l'ambiance vous trouverez [ici le liminaire](#) de vos élus SNJ.

## SOMMAIRE \*

\* Cliquer sur les titres pour accéder aux contenus

## Des news de la régionalisation

### L'accord de méthode sur les chaînes régionales

signé par les cinq organisations syndicales représentatives du réseau prévoit la création d'une commission d'évaluation des projets régionaux (CASAR) qui se réunira pour la première fois courant juillet pour examiner les premières étapes de la régionalisation.

Après l'échec rouennais et sa mise au pilori par l'inspection du travail, la régie automatisée, baptisée désormais « plate-forme de test », se réinstalle à Strasbourg qui dispose d'espace suffisant.

**Objectif : créer d'ici décembre un journal régional pilote.**

Autrement dit, l'éditorial devra s'adapter à l'outil.

Germain Dagognet, Directeur du projet de régionalisation, s'en défend mais souhaite « upgrader l'écriture du journal ».

Un jargon techno qui pourrait prêter à sourire mais le patron de la transformation régionale veut sérieusement moderniser les journaux télévisés et aussi, par la même occasion, ceux qui les fabriquent.

La direction a travaillé ses éléments de langage et abandonné le terme d'« expérimentation » pour tester ce nouvel outil avec la réforme des métiers qui va avec.

## La santé en berne

### COVID

L'arrivée du variant delta en France accélère et de nouvelles préconisations sont demandées, comme l'aération des locaux et **la vaccination des salariés.**

A noter que les médecins du travail disposent de doses de vaccin (moderna).

Des capteurs de CO2 vont être installés dans ses salles de réunions susceptibles de regrouper plusieurs salariés.

En clair, en parlant de test, le nouveau dispositif échappe pour le moment à tout accord de suivi.

**Un tour de passe-passe que dénoncent unanimement les élus, qui exigent de la direction la négociation d'un accord d'expérimentation sur cette régie automatisée « new-look ».**

La direction a beau jurer la main sur le cœur avoir tiré des enseignements de l'épisode rouennais, **ne soyons pas dupes car l'objectif final est toujours de réduire le nombre de techniciens en régie.**

Face aux disparités constatées entre les unités d'organisation d'activité (UOA) du réseau, ce qu'on appelle couramment la planification, la direction a demandé par appel d'offre un diagnostic au cabinet privé « Cognizant » auprès de 6 régions : Bretagne, Aura, CVL, Occitanie, BFC et Nouvelle Aquitaine.

Les résultats de cette enquête mystérieuse conduite en 10 semaines seront connus au début de l'été.

**On peut craindre sans rire que le planning d'un salarié de Marseille soit réalisé un jour par une assistante de Reims** ou un planificateur de Strasbourg et pourquoi pas par un régulateur d'activité transformé en intelligence artificielle ?

Notons que pour réaliser ce diagnostic, la direction et son expert n'ont pas jugé nécessaire d'entendre les assistants et assistantes des UOA. De mieux en mieux. •

### TRANSMISSIONS

Les élus ont noté une **dégradation des pratiques de duplex avec aviwest et smartphones** (sac à dos en mouvement et galet de poche répéteur wifi pour UTS) et demandent que le principe de précaution soit appliqué avec des études complémentaires.

(...)

(...)

Il ne s'agit pas de déterminer si les appareils sont aux normes en vigueur mais de pousser les études sur le plan sanitaire.

La CSSCT a insisté sur le rappel de consignes écrites et des distances à respecter en raison de la nocivité des ondes électromagnétiques.

### ALERTES

Par ailleurs, **les synthèses des médecins du travail font état de tensions, d'absentéisme et de souffrances au travail** dans certaines antennes et à la Fabrique.

Il apparaît aussi que les risques graves qui frappent certains salariés ne leur sont pas toujours transmis par la direction, ce qui surprend Samuel Bignon, DRH du réseau France 3.

La commission antennes et numérique a fait un inventaire à la Prévert d'une grille bien peu audacieuse pour l'été avec **des éditions communes d'informations le week-end, à l'exception des régions Île de France, Pays de la Loire, Centre Val de Loire et Bretagne.**

Un programme FTR est prévu en remplacement des créneaux de 18h30, 11h53 et 18h53, mais les directions régionales gardent la main pour les diffuser.

Ils peuvent aussi décider de maintenir les locales, c'est selon leur bon vouloir.

A noter que, *Dimanche en politique* devient « grande région » à la rentrée en Occitanie, où Toulouse reprend la main sur Montpellier. Mais nous constatons surtout une mesure absurde qui consiste seulement à faire plus d'économies : **une émission à la place de deux c'est 15 heures de programmes annuels en moins.**

Ailleurs, DEP se poursuit par antenne avec une année électorale à fort enjeu et la direction annonce une réflexion générale sur cette émission dominicale.

Ce dernier évoque, pour sa défense, « un défaut de communication ».

Et justement, au sujet d'un autre défaut de communication de la direction à propos des résultats d'une enquête conjointe déclenchée en Bretagne pour agissements sexistes, le CSE considère que cela fait obstacle aux prérogatives des élus qui n'ont pas été informés.

Une [résolution unanime](#) a été votée.

**Le CSE envisage de saisir la justice au cas où la CSSCT et l'instance de proximité bretonne seraient exclues par la direction de cette restitution d'enquête.**

Enfin, sur l'appel d'offres maquillage et le défaut de consultation de l'instance, le CSE a voté à l'unanimité [un mandat pour agir en justice](#). •

La vraie nouveauté estivale concerne **des diffusions de spectacles tous les jeudis en troisième partie de soirée dans les 13 régions du réseau.**

Les programmes en langues régionales trouvent aussi une meilleure exposition dès l'été par le jeu de diffusions et de rediffusions.

Un point noir néanmoins : les retransmissions sportives et le festival de Cannes seront essentiellement couvertes sur le numérique.

A la rentrée de septembre, **24 matinales France Bleu seront diffusées**, et l'émission *Ensemble C'est Mieux* devient *Vous êtes formidables*, une tranche « colorée et positive » selon la direction, même si 5 régions font encore appel à des prestataires externes pour cette tranche matinale.

Ces régions encore dépendantes devraient viser l'internalisation de cette émission d'ici fin 2022, annonce fièrement Jacques Paté, chargé de la coordination des antennes régionales. Nous verrons à l'usage.

(...)

(...)

Le numérique veut monter en puissance sur 2 sites pilotes (Grand-Est et PACA) pour **développer la convergence télé et web, vaste chantier en perspective.**

Quant à la régionalisation, il faudra attendre janvier 2022 pour que Nouvelle Aquitaine et Bretagne, les 2 régions pilotes, prennent l'antenne entre 14 et 16h ainsi qu'en deuxième partie de soirée.

Enfin, notons que PACA perd ses bandes annonces au profit d'un prestataire privé mais la direction refuse tout net une solution de mutualisation pour ces montages. •

## Déménagement contraint et forcé

**Le site de la Fabrique de la Valentine doit déménager** en janvier prochain sans concertation réelle des salariés, ce qui interroge bon nombre d'élus placés devant le fait accompli dans le cadre d'une consultation.

Annoncés pour le 1er juillet, les travaux d'aménagement d'un vaste hangar en périphérie de Marseille sont finalement reportés début septembre.

Il est situé de surcroît dans une zone à risques industriel (zone Seveso seuil haut) et naturel (crues de l'Huveaune).

**Le CSE a mandaté une expertise confiée au cabinet Technologia sur cette relocalisation express déjà conclue par un bail pour 6 ans moyennant 271 000 euros annuels.** •

**Prochain CSE du réseau France 3 :  
31 août et 1er septembre.**

**Vos élu-e-s et représentant syndical SNJ FTV vous souhaitent d'agréables congés d'été :**

Nicole Fachel, Jean-Manuel Bertrand,  
François Ollier et Hervé Colosio.

## Emploi et formation à la traîne

Au 31 mars 2021, les antennes du réseau totalisaient 2696 salariés permanents. Le réseau a donc perdu 70,1 ETP moyen en un an et **l'effet RCC (Rupture Conventiennelle Collective) continue à se faire sentir**, car les comblements de postes ne sont pas au rendez-vous. Sur 386 départs, 184 postes seront comblés ou redéployés d'ici 2022.

**Résultat : le réseau continue de payer un lourd tribut aux économies de l'entreprise.**

Certaines antennes sont particulièrement touchées, comme PACA, avec près de 57 départs enregistrés entre 2019 et 2022, une véritable saignée au regard du faible nombre de postes mis en consultation.

Le vivier encadrement comprend 25 journalistes itinérants et 17 autres ne font que des remplacements dans leurs propres antennes. Mais la direction favorise parfois des candidats extérieurs au réseau qui se retrouvent en situation d'échec par méconnaissance de l'entreprise.

**Les élus demandent à la direction de revaloriser cette fonction de cadre remplaçant.**

On nous rétorque que la prime a été relevée à 30€ (soit 3€ de mieux), ce qui va susciter assurément des futures vocations. Quant au vivier encadrement technique, il est quasiment en voie de disparition, car les remplacements se font désormais sur place.

On constate aussi une insuffisance d'investissements en matière de formation professionnelle en 2020 dans le réseau avec ce chiffre éloquent : 1506 salariés des antennes ont été formés en 2020 contre 2083 en 2019 en raison de la crise sanitaire.

Seul 63% du budget formation a été consommé l'année passée. •